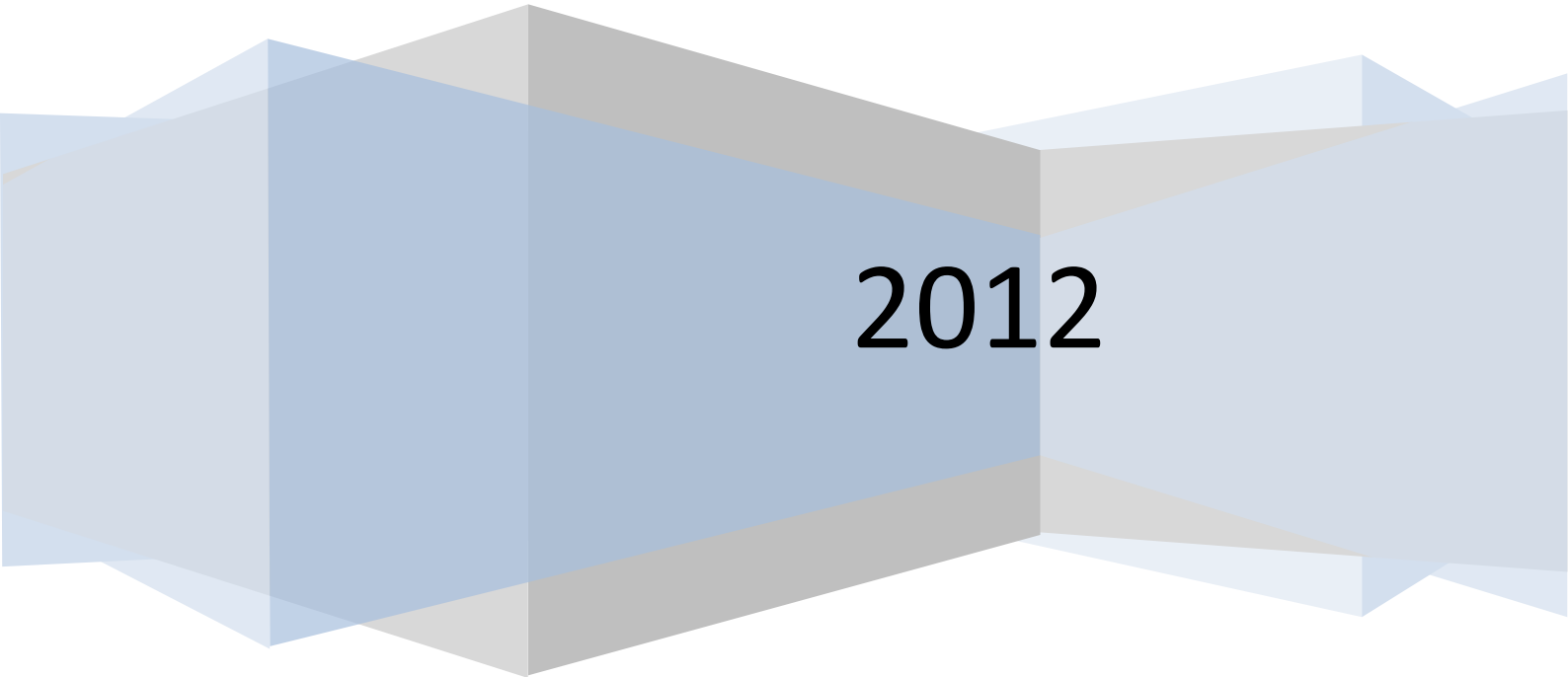


Francas ados CCVR

Projet Skatepark

Communauté de Communes de la Vallée du Rupt

Comité de Pilotage jeune



2012

Introduction :

Les sports urbains jouissent à l'heure actuelle d'une grande popularité au sein des jeunes. Dans la mesure où les jeunes ne disposent pas d'un endroit spécifique situé près de leur domicile ils utilisent les routes, les places publiques et le mobilier urbain mettant en danger leur propre sécurité et celle des autres usagers provoquant également des détériorations publiques.

Les Skateparks ont été créés afin d'optimiser la pratique des sports de glisse (Roller, Skate, Bmx...). Ce sont des lieux sécurisés et adaptés à la pratique. Nous remarquons également que se sont des lieux de proximité qui favorisent le lien social entre adolescent.

Depuis 2010 les jeunes de la Communauté de Communes de la Vallée du Rupt se manifestent auprès des mairies et du service jeunesse pour exprimer leur besoin.

- ✚ Sollicitations verbales auprès des animateurs jeunesse.
- ✚ Sollicitations écrites auprès des mairies (Sainte-Marie et Présentevillers).

Une demande de subvention a été demandée par les Francas ados de la Vallée du Rupt. La CNAF a répondu à hauteur de 10400 pour 13000 d'investissement.

Le 21 décembre 2010 les jeunes se sont réunies à la salle socioculturelle d'Arcey :

- ✚ Prise de contact avec les personnes présentes (18).

Héricourt	3
Arcey	9
Désandans	5
Dung	1

Moyenne d'âge	14,5 Ans
13 Ans	8
14 Ans	2
15 Ans	3
16 Ans	1
17 Ans	2
18 Ans	1
20 Ans	1

- ✚ Présentation de la subvention obtenue
- ✚ Election du comité de pilotage :

Mischler Guillaume 17 ans (Désandans), Jeannin Thibault 14 ans (Dung), Nedey Matthieu 14 ans (Désandans), Foughali Yanis 12 ans (Désandans), Dormois Robin (Arcey) et Poix Arthur 13 ans (Arcey).

Le Comité de pilotage a décidé de mettre en place une enquête de terrain en direction de la population et en direction des pratiquants.

Objectifs de l'enquête (en direction de la population) :

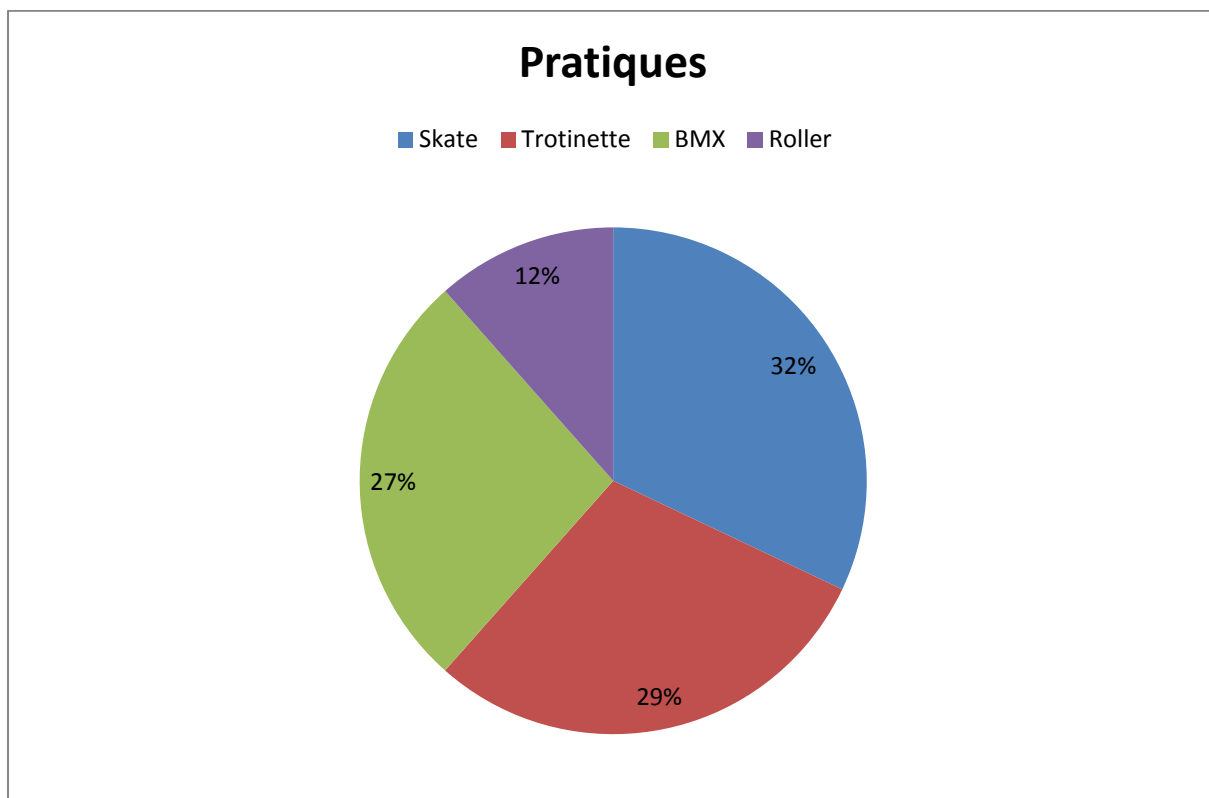
- ✚ Connaître le nombre de personnes intéressées par ce projet.
- ✚ Connaître le nombre de personnes susceptibles d'utiliser l'équipement.
- ✚ Connaître le ressenti de la population envers les sports urbains.

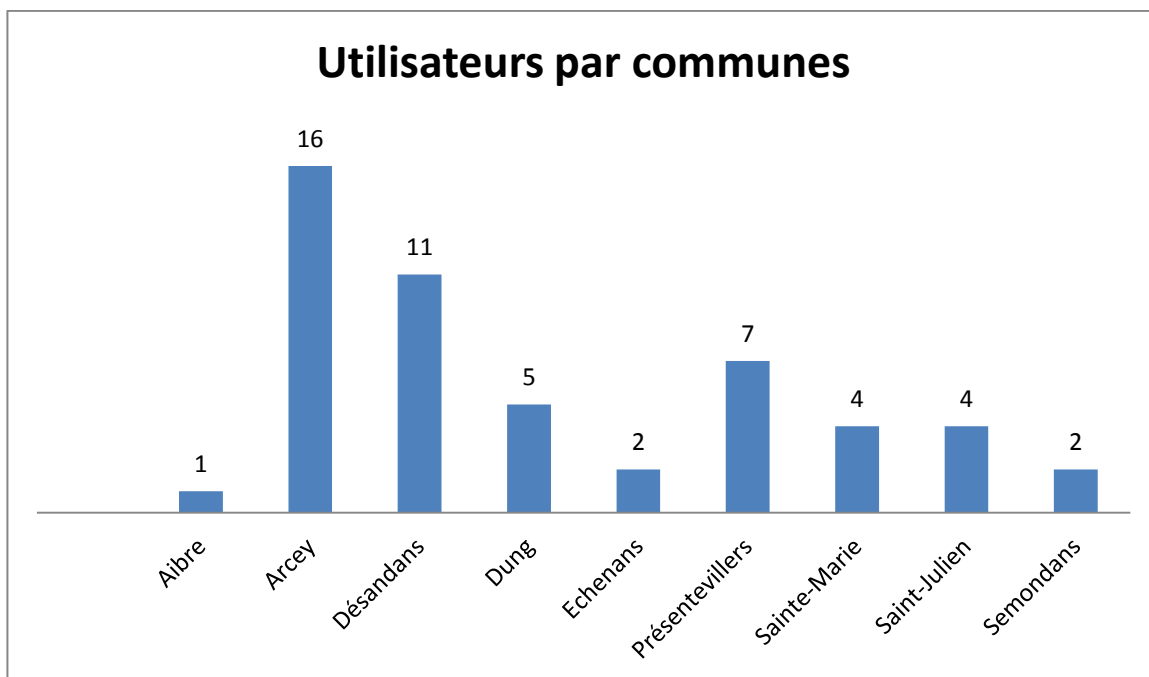
Constat :

Si la grande majorité des personnes questionnées sont favorables au projet, ces sports restent méconnus du grand public. Certaines personnes ont un œil mal avisé sur les sports de glisses, dû notamment aux bruits occasionnés, à la dégradation du mobilier urbain... Une structure homologuée pour ces sports est donc nécessaire pour éviter les désagréments auprès du voisinage. C'est un bon compromis entre les jeunes et la population.

Objectifs de l'enquête (en direction des pratiquants) :

- ✚ Connaître le nombre, l'âge, la pratique, le niveau des pratiquants pour proposer un équipement le mieux adapté possible aux attentes.
- ✚ Connaître la répartition des pratiquants par communes pour implanter le Skatepark sur la commune la mieux placée.





Constat :




Une cinquantaine de jeunes pratiquent ces sports de façon régulière. Si quelques uns d'entre eux ont un bon niveau, la plupart des jeunes ont un niveau débutant/intermédiaire. Arcey, Désandans et Présentevillers sont les villages qui comptent le plus de pratiquants.

Il existe quatre catégories de sports de glisse en milieu urbain : le BMX, le skate, la trottinette et le roller. Elles sont toutes pratiquées par les jeunes de la CCVR.

Le comité de pilotage propose un équipement mixte pour que le Skatepark profite au plus grand nombre.

Recherche d'un terrain

Trois communes se sont proposées pour recevoir le Skatepark :

-  Sainte-Marie
-  Présentevillers
-  Désandans

Un Sondage Facebook a été mis en place.



Résultats :

70 votes

Présentevillers : 38

Désandans : 17

Sainte-Marie : 15

Les votants n'habitent pas tous la CCVR.

Choix de l'équipement

Après enquête et demande de devis le comité de pilotage centre sa demande sur un Bowl en béton : économique, solide, peu bruyant et nécessitant un minimum d'entretien.



Investissement : 15000€

Fonctionnement : 500€/ans